

Déclaration d'échanges de bien (DEB) / EMEBI / Intrastat

PRINCIPE

L'ensemble des entreprises qui réalisent des échanges commerciaux de biens à l'intérieur de l'Union européenne, doivent obligatoirement effectuer une Déclaration d'Échanges de Biens (DEB) / EMEBI (Enquête Mensuelle sur les Échanges de Biens intra-UE). De même, les entreprises qui fournissent des prestations de services aux États membres de l'Union européenne, doivent quant à elles déposer une Déclaration Européenne de Services (DES).

NOTION À RETENIR

- ✓ DEB est le terme utilisé en France, (dorénavant EMEBI), pour le reste de l'Europe nous employons le mot Intrastat.
- ✓ La DEB est composée de deux procédures : l'Enquête Mensuelle statistique sur les Échanges de Biens Intra-UE (EMEBI) et l'état récapitulatif TVA concernant les livraisons de biens intra-européennes.
- ✓ Il s'agit d'une déclaration mensuelle effectuée auprès du service des douanes.
- ✓ La DEB/EMEBI reprend l'ensemble des mouvements de marchandises en BtoB qui circulent entre deux État membres de l'Union européenne.

EN SAVOIR PLUS SUR LA DÉCLARATION D'ÉCHANGES DE BIENS

Pour mieux comprendre les Déclarations d'Échanges de Biens, et l'ensemble des formalités liées à ces dernières, contactez nos experts !

www.asd-int.com



POURQUOI CHOISIR ASD GROUP ?

La DEB / EMEBI étant étroitement liée aux déclarations fiscales, elle permet de conserver les bénéfices de vos exonérations de TVA. Avec notre expertise douanière et fiscale, nous prenons en

charge l'ensemble de vos formalités, et vous accompagnons dans toutes vos procédures. Ainsi, sous-traiter la gestion de vos DEB / EMEBI auprès de nos services, vous procure de nombreux avantages.



Sécurisez vos flux

Nos équipes d'experts analysent et contrôlent en détail tous vos flux, ainsi que votre facturation.



Gain de temps

Utilisez nos outils spécifiques pour gagner du temps et vous consacrer pleinement à votre activité.



Assistance

Nous vous assistons lors d'un contrôle administratif ou douanier.



Externalisation

Notre centre de traitements des déclarations prend en charge toutes vos formalités douanières.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS



contact@asd-int.com



www.asd-int.com



+33(0)4 92 380 805

